



Syndicat **Autonome FA-FPT** Des agents de la Région Nouvelle-Aquitaine

Le **Syndicat Autonome FA-FPT** des agentes et agents de la région Nouvelle-Aquitaine regroupe l'ensemble des personnels de la Région Nouvelle-Aquitaine.
Nous pratiquons une cotisation inférieure de 30 à 50% à celle des autres organisations syndicales.

Le **Syndicat Autonome FA-FPT** est représenté dans les instances : Commission Administrative Paritaire, Commission Consultative Paritaire, Comité Social Territorial, FSSSCT et participe à toutes les réunions de dialogue social.

Cotisation Annuelle

(Valable du 1^{er} janvier au 31 décembre)

Actifs : 62€

Retraités : 35€

Votre cotisation ouvre droit à un crédit d'impôts à hauteur de 66% de son montant
(Dédution si vous êtes imposable et remboursement si vous ne l'êtes pas)

Contacts

Secrétaire Général
Laurent CHASSEPORT

Trésorier
Michel PELTIER

 fafpt-na.fr

 fa-fpt@nouvelle-aquitaine.fr

 05 49 38 49 20

**Adressez votre bulletin d'adhésion`
accompagné de l'autorisation de prélèvement et d'un RIB à :**



SA-FA-FPT Nouvelle-Aquitaine
Chez Laurent CHASSEPORT
35 rue Marie Laurencin
86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR